

COMPTE ADMINISTRATIF

SEGUR LE CHÂTEAU.

Exercice 2019

Section de fonctionnement

	En euros
Recettes année	203 897,52
Dépenses année	208 192,30
Résultat année	-4 294,78
Report excédent CCAS	
Résultat antérieurs R002	146 635,47
Excédent cumulé	142 340,69
Déficit cumulé	

section d'investissement

Recettes année	23 016,30
Dépenses année	42 870,89
Résultat année	-19 854,59
Résultat reporté R001	6 054,81
Résultat cumulé	25 909,40
déficit excédent	

Affectation du résultat de fonctionnement**L'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté au financement de la section d'investissement**

Résultat excédentaire d'investissement		25 909,40
Résultat déficitaire d'investissement		23 680,00
prise en compte des restes à réaliser :	*dépenses	
	*recettes	
excédent de financement réel		
besoin de financement réel		49 589,40

Affectation du résultat 2019**Au budget Primitif 2020**

49 589,40 investisst(1068)

92 751,29 R002

Définition des restes à réaliser : les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées non mandatées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et des recettes juridiquement certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes. Ils sont inscrits au compte administratif et justifiés. Le représentant de l'Etat, dans l'exercice de son contrôle de sincérité du compte administratif est habilité à demander la production de ces justificatifs.